



**-Communiqué de presse daté du 11 décembre 2012-**

## **Notre-Dame des Landes : La réponse ne sera pas judiciaire mais politique !**

Paris, le 11 décembre 2012 – Agir pour l'Environnement prend acte de la décision de justice autorisant le préfet de Loire-Atlantique à détruire les cabanes construites par les opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes.

**Pour l'association, il est peu de dire que le gouvernement et le préfet de Loire-Atlantique font fausse route en penser régler judiciairement un conflit éminemment politique. Droit dans ses bottes, le préfet de Loire-Atlantique peut se draper dans une bonne conscience technocratique et arguer de son bon droit. Il ne pourra rayer d'un trait les dizaines de milliers d'opposants qui, forts de leur diversité, ont réussi à démontrer de façon éclatante l'inutilité d'un projet destructeur et coûteux.**

Il est grand temps de réintroduire de la rationalité dans ce projet soutenu par le chef du gouvernement qui n'arrive manifestement pas à se départir de ces habits d'ancien élu local de Nantes. Ce projet d'aéroport est l'illustration parfaite de l'échec de la conférence sur le climat de Doha et incarne à merveille la duplicité de responsables politiques qui semblent vouloir sauver le climat en construisant des aéroports !

A l'occasion de la seconde session du débat national sur la transition énergétique, Agir pour l'Environnement rappellera jeudi 13 décembre à la ministre de l'écologie deux exigences fortes de l'association conditionnant la poursuite de sa participation : arrêt immédiat des violences à Notre-Dame des Landes et débat sans tabou ni a priori sur l'utilité même du projet d'aéroport et ce sans préjuger d'un éventuel abandon.

---

### **Contact presse :**

**Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement  
Tél. 01.40.31.02.99 – 06.06.88.52.66**